

BTSA TECHNICO-COMMERCIAL PRODUITS de la FILIÈRE FORÊT-BOIS

Arrêté de création du 17 février 2021 (Parution au JO du 12 mars 2021)

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Technicien responsable de l'approvisionnement des industries de première transformation (exploitations forestières, scieries, papeteries, trancheurs...) et de deuxième transformation (parqueterie, charpentes...).
- ◆ Technicien chargé de la vente des produits de la filière forêt-bois dans une scierie, une coopérative forestière, un négoce de bois ou autres organismes forestiers.

POURSUITE D'ÉTUDES

Licence, Master

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

APPRENTISSAGE 2 ANS	APPRENTISSAGE 1 AN
candidats de 16 à 29 ans révolus*, ayant signé un contrat d'apprentissage dans une entreprise de la filière forêt-bois : ONF, coopérative forestière, exploitation forestière, scierie, négoce bois-matériaux,...	
*Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail)	
Être titulaire ◆ Soit d'un bac technologique, professionnel ou général ◆ Soit d'un titre ou diplôme de niveau 4 enregistré dans le répertoire des certifications professionnelles de la Commission Nationale de la certification professionnelle ◆ Soit du diplôme d'accès aux études universitaires	Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 ou plus (BAC +2, et en particulier le BTSA Gestion Forestière).
Admission : PARCOURSUP	Admission : sur dossier (inscription en ligne) et entretien individuel de positionnement

ORGANISATION de la FORMATION

APPRENTISSAGE 2 ANS	APPRENTISSAGE 1 AN
De septembre à juin avec des alternances entreprise par périodes de 2 à 3 semaines	
Durée : 2 ans en présentiel 1ère année : 20 semaines au centre de formation 32 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés) 2ème année : 19 semaines au centre de formation 33 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)	Durée : 1 an en présentiel 21 semaines au centre de formation 31 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)
Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27% et 100% du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenant.	

FICHE RNCP 36003

NIVEAU 5

Délivré par le Ministère
de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire

Bon taux de placement.
Les apprentis peuvent
faire valoir des
arguments en matière
d'expérience
professionnelle



POSSIBILITÉ DE
RESTAURATION ET
D'HÉBERGEMENT SUR
DEMANDE

RÉSULTATS





CONTENU DE FORMATION

8 blocs de compétences

Blocs commun des BTSA

B1 : s'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

B2 : construire son projet personnel et professionnel

B3 : communiquer dans des situations et des contextes variés

les candidats en apprentissage 1 an sont dispensés des blocs 1 à 3 du tronc commun

Blocs professionnels spécifiques du BTSA TC PFFB

B4 : gérer un espace de vente physique ou virtuel

B5 : optimiser la gestion de l'information des processus technico-commerciaux

B6 : manager une équipe commerciale

B7 : développer une politique commerciale

B8 : assurer la relation client ou fournisseur



Approvisionnement

Commercialisation

Marketing

ÉVALUATION - VALIDATION

Diplôme obtenu à 100% par des Évaluations Certificatives en Cours de Formation (ECCF).

Les ECCF sont réalisées tout au long du cursus de la formation (semestrialisation du parcours) et regroupées en 8 épreuves (E1 à E8) correspondants aux 8 blocs de compétences.

TARIF

APPRENTISSAGE :
FINANCEMENT
PAR LES OPCO

CFAA du Doubs
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Site internet



Responsables de formation

Valentin Carry et Jérôme Donzelot
valentin.carry@educagri.fr
jerome.donzelot@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr

